

UNIVERSITE DE HAUTE ALSACE

FACULTE DES SCIENCES ECONOMIQUES, SOCIALES ET JURIDIQUES LETTRES

MENTION HISTOIRE

SPECIALITE MUSEOLOGIE

La machine à coudre Pfaff-Automatic 260-261



SCHWEITZER JULIETTE

ANNEE UNIVERSITAIRE 2015-2016

Remerciements

Nous tenons à remercier Brigitte et Marie-Paule Lang ainsi que Daniel Barcella pour leurs témoignages sur l'histoire de cette machine à coudre.

Nous remercions également Pierre Dirninger de nous avoir permis de comparer notre machine à coudre Pfaff avec la sienne, une machine à coudre Singer 31k15.

Table des matières

Remerciements.....	2
Introduction.....	4
1. Matière.....	4
1.1 Description de l'objet.....	5
1.2 Accessoires.....	6
1.3 Comparaison.....	7
2. Fabrication.....	8
2.1 Matériaux et technique.....	8
2.2 Formes.....	10
3. Diffusion, commercialisation.....	11
3.1 Historique de la marque Pfaff.....	11
3.2 Valeur.....	12
4. Fonction.....	13
4.1 Usages successifs.....	13
4.2 Historique de la machine à coudre.....	13
5. Provenance.....	15
5.1 Histoire de l'objet.....	15
5.2 L'achat.....	15
6. Interprétation et proposition de valeur patrimoniale.....	16
6.1 Intérêt de la conservation.....	16
6.2 Suggestion de présentation et de valorisation.....	16
7. Difficultés rencontrées.....	17
8. Références documentaires.....	18
ANNEXE N°1.....	19
ANNEXE N°2.....	20
ANNEXE N°3.....	21
ANNEXE N°4.....	22
ANNEXE N°5.....	23
ANNEXE N°6.....	24
ANNEXE N°7.....	25
ANNEXE N°8.....	26
ANNEXE N°9.....	27

Introduction

L'objet de notre étude est une machine à coudre Pfaff-Automatic 260-261 fabriquée par la société allemande de machine à coudre Pfaff¹.

Pour réaliser ce dossier nous nous sommes basés sur la liste d'examen des objets établie par Robert Elliot.

Une machine à coudre est une machine permettant de réaliser des points de couture à l'aide d'un mécanisme spécifique. L'aiguille de la machine accompagnée de son fil s'abaisse pour traverser le tissu posé sur la plaque. En dessous du tissu ce fil est attrapé par un crochet qui l'enroule autour de la canette réalisant ainsi une boucle avec le fil du dessous issu de la canette. La succession de ce procédé répété de multiples fois réalise des points de couture.

La machine a été produite à l'usine Karlsruhe-Durlach en Allemagne, selon l'indication inscrite dans l'avant-propos du mode d'emploi de la machine. Elle a été vraisemblablement fabriquée dans les années 1960.

Durant notre recherche de documentation, nous avons trouvé un site internet américain² permettant de dater les machines à coudre de la marque Pfaff à l'aide de leur numéro de série sous forme d'un tableau. Cependant, le numéro de série de notre machine, à savoir « 08568236 » n'est pas répertorié sur ce site, ce qui pourrait supposer que les numéros de série de machines varient en fonction de leur pays d'exportation. Le premier numéro de série commençant par un huit comme celui de notre machine est daté de 1964 et le propriétaire de la machine l'aurait acheté aux alentours de l'année 1967 ce qui nous fait supposer que notre machine aurait été produite entre 1964 et 1967.

1. Matière

¹ Voir Annexe n°1 et 2

² - International Sewing Machine Collectors' Society, *Pfaff Questions Answered* [en ligne]. Disponible sur http://ismacs.net/pfaff/pfaff_manufacture_dates.html [consulté le 2 novembre 2015]

1.1 Description de l'objet

La machine à coudre est constituée d'un assemblage de plusieurs éléments. Le corps de l'objet appelé bras est surmonté d'un couvercle de bras, et repose sur un plateau de fond. Le couvercle de bras est amovible. Pour l'enlever il faut placer le levier réglant la longueur des motifs sur le repère entre 5 et 7 puis basculer le couvercle de l'arrière vers l'avant avant de le soulever.

Sur le plateau de fond sont apposés une plaque à glissière, une plaque à aiguille, une manette pour abaisser la griffe et un interrupteur d'éclairage. En dessous du plateau se trouve un crochet rotatif disposé transversalement et un emplacement pour le moteur incorporable.

En vue frontale lorsque l'aiguille de la machine est disposée du côté gauche ³:

Le bras de l'objet dispose à sa gauche d'une aiguille, d'un enfileur d'aiguille incorporé, et d'une manette réglant la tension du fil. Dans la partie inférieure du bras se trouve une lampe encastrée protégée par une grille.

Au niveau du renforcement du bras en haut à droite est disposée une manette zigzag⁴ constituée d'un disque moleté de réglage de l'amplitude avec une échelle graduée en millimètres et d'une manette de départ du point. A droite se trouve un disque moleté de réglage de la longueur du point pourvu d'une échelle graduée subdivisée en millimètres, il est surmonté d'une manette d'inversion de marche à ressort de rappel permettant de coudre en arrière.

Sur le côté de la machine se trouve le volant à main équipé d'une vis moletée destinée à embrayer et débrayer le mécanisme.

Le couvercle de bras est composé d'un levier releveur de fil, d'un couvercle pivotant, d'un levier réglant la longueur des motifs et de sa manette de commande et d'un dévidoir.

En vue frontale lorsque l'aiguille de la machine est disposée du côté droit⁵ :

³ Voir annexe n°3

⁴ Le point zigzag sert à éviter l'effilochage du tissu et permet de coudre des boutons

⁵ Voir annexe n°4

Le bras de l'objet dispose en bas à gauche de deux prises de courant, l'une pour le moteur et l'autre pour la lampe. A droite au niveau de l'aiguille on trouve le pied presseur, sa vis de fixation et son levier ainsi que la vis pince-aiguille et le levier de commande de l'enfileur d'aiguille.

Le couvercle de bras dispose à sa gauche de deux broches à bobines rabattables. La machine est également accompagnée d'un rhéostat à pédale relié à l'aide d'un cordon d'alimentation.

1.2 Accessoires

La machine à coudre est accompagnée d'un manuel expliquant son mode d'emploi. Il est composé de cinquante-quatre pages et inclut une table des matières ainsi qu'une publicité pour une machine à repasser de la marque Pfaff. Ce manuel incite indirectement à l'achat de pièces supplémentaires pour la machine en démontrant telle ou telle possibilité de couture qui nécessitent l'achat d'une pièce non fournie avec la machine. Par exemple pour les coutures ornementales à trois aiguilles le manuel indique « En outre, nous vous recommandons d'utiliser un porte-bobines complémentaire n° 53137 (contre facturation) qui se monte aisément, comme le montre l'illustration » ; pour la couture de nervures : « Pour la couture de nervures, vous pouvez compléter votre Pfaff-Automatic par un jeu de pièces n° 50176 livré contre facturation » ; au sujet de la réalisation de broderies : « Ne manquez pas de demander à votre agent Pfaff de vous présenter l'Ornementographe Pfaff, appareil spécial pour la confection de monogrammes et de broderies ornementales. Vous en serez enthousiasmée et apprécierez ses nombreuses applications ».

Un disque de réglage⁶ explicatif en plastique à double face est livré avec la machine. Il précise tous les motifs fondamentaux pouvant être réalisés. Il suffit de choisir le motif voulu et de tourner le disque jusqu'à ce que ce motif s'aligne au niveau de la flèche dessinée. Le disque affiche alors les réglages à faire pour le disque de réglage de l'amplitude zigzag, la manette de commande réglant la longueur des motifs,

⁶ Voir annexe n°5

la manette de départ du point ainsi qu'une autre manette se trouvant sous le couvercle pivotant.

Un feuillet⁷ précisant les différents accessoires est également fourni avec la machine. Il énonce entre autres, la présence de plusieurs aiguilles⁸, d'un pied presseur universel en plexiglas et d'une burette d'huile⁹.

1.3 Comparaison

Nous avons décidé de comparer la machine à coudre Pfaff-Automatic 260-261 avec une machine d'une compagnie concurrente, une Singer 31k15¹⁰ d'époque antérieure permettant ainsi de mieux visualiser les évolutions entre les deux machines.

On remarque au premier abord des ressemblances entre les deux machines, elles sont toutes les deux constituées d'un bras, d'un plateau de fond et possèdent un volant à main et sont toutes les deux en fonte.

La Singer est de forme plus stylisée et plus arrondie en comparaison avec la Pfaff qui donne plus une impression de bloc. La Singer ne possède pas de couvercle de bras et beaucoup moins de disques de réglage et de manettes que la Pfaff. Alors que la Pfaff possède un rhéostat à pédale, la Singer est dotée d'un rhéostat fixe intégré dans un système de poulie qui actionne la roue se trouvant à droite du meuble.

Tandis que la machine à coudre Pfaff est disposée dans un meuble en bois, le meuble en bois et ferraille de la Singer fait partie intégrante de la machine.

Contrairement à la Pfaff, la Singer ne dispose pas de lampe électrique intégrée, d'un système d'enfilage du fil automatique, de vibreur incorporé et de moteur électrique. Cependant cette machine Singer dispose d'un moteur qui a été ajouté par la suite par le propriétaire actuel de la machine mais n'existait pas au départ. La Singer n'est pas conservée dans un aussi bon état que la Pfaff, sûrement du fait que la Pfaff est protégée à l'intérieur de son meuble de rangement.

⁷ Voir annexe n°5

⁸ Voir annexe n°5

⁹ Voir annexe n°5

¹⁰ Voir annexe n°6

Ces deux machines sont destinées à un usage domestique et représentent une valeur de transmission familiale, les propriétaires actuels les ayant héritées de leur propriétaire originel. Elles ont une valeur pratique, les deux machines fonctionnant toujours et étant toujours utilisées.

2. Fabrication

2.1 Matériaux et technique

Le bras de la machine, son couvercle et son plateau de fond sont en fonte. La fonte est généralement utilisée pour les anciennes machines à coudre. L'utilisation de la fonte pour cette machine à coudre a pour inconvénient de la rendre pratiquement impossible à transporter et c'est pour cette raison, entre autres, que la machine est intégrée au sein d'un meuble en bois¹¹. La machine peut se renverser à l'intérieur du meuble lorsqu'elle n'est pas utilisée et être recouverte d'un plateau en bois, qui lorsque la machine est utilisée, vient se poser sur la porte ouverte du meuble.

Les manettes de la machine (la manette de commande, la manette zigzag, la manette de départ du point, la manette d'inversion de marche, la manette pour abaisser la griffe) et l'interrupteur d'éclairage sont en plastique de couleur blanche. Les disques de réglages (tension du fil, amplitude zigzag) et la pédale sont en acier. La plaque à aiguille, la plaque à glissière, l'enfileur d'aiguille, l'aiguille, le levier releveur de fil, les broches à bobines rabattables, le levier de commande de l'enfileur d'aiguille, le levier du pied presseur, le pied presseur sont en métal.

Le bras de la machine est probablement vissé sur le plateau de fond, aucune soudure n'étant visible. La séparation entre le bras et le couvercle de bras est clairement délimitée par une ligne formant un petit rebord faisant le tour de l'objet qui permet au couvercle de rester en place, ce dernier n'étant pas soudé au bras mais emboîté.

Les volumes du bras et du couvercle ne sont pas pleins, plusieurs failles apparaissent des deux côtés de la machine au niveau de l'aiguille afin de permettre au levier relevant le fil et celui commandant l'enfileur d'aiguille de pouvoir s'abaisser et se relever. L'apparence des différentes parties constituant la machine suggère que celle-ci a été produite à partir de moulages dans lesquels a été versée la fonte au préalable affinée. Par la suite les autres pièces plus petites comme les manettes et disques ont été rajoutées, encastrées à leurs emplacements respectifs. Les matières premières nécessaires à la réalisation de la fonte sont le minerai de fer et l'acier qui proviennent vraisemblablement d'Allemagne.

¹¹ Voir annexe n°7

Les prises de courant du moteur et de la lampe sont apposées sur une plaquette vissée au corps de la machine.

2.2 Formes

La machine à coudre ne présente aucun ornement ni décor suggérant que pour ses producteurs sa fonctionnalité devait prévaloir sur son aspect esthétique. Cependant, on remarque la présence de plusieurs inscriptions sur l'objet. Le logo de la marque Pfaff est plusieurs fois inscrit sur la machine, écrit en noir et cerclé. Sur le bras de la machine en dessous du couvercle le logo est apposé, suivi de la mention « 260 » qui est celle du modèle que l'on retrouve inscrit sur le moteur sous la forme « Typ 260 ». Ce qui apparaît comme étant le numéro de série de la machine est également gravé « Masch.Nr : 08568236 » ainsi que la puissance de la lampe « Lampe 15W » et le type d'aiguille employée « System 130 » à savoir une aiguille à talon plat.

L'apparence générale de la machine à coudre correspond à un style consacré, son style est comparable à celui des autres machines à coudre d'autres fabricants et de la machine à coudre en général. L'objet est plus développé par rapport aux premières machines à coudre et à celles le précédant de peu. En effet cette machine possède plusieurs innovations pour l'époque, elle est équipée d'un enfilage du fil automatique, d'une lampe électrique intégrée à la machine (dans le bras inférieur de la machine protégée par une grille), un rhéostat à pédale allant de pair avec le moteur électrique de la machine, un point zigzag et d'un vibreur incorporé permettant de reprendre sans cercle.

Par rapport à la machine à coudre Pfaff 260 qui la précède de peu, notre machine possède un levier réglant la longueur des motifs et une manette de commande, permettant entre autres de réaliser certains motifs particuliers. D'après le manuel, la machine possède un atout majeur qui la différencie des précédentes : « un grand avantage de la Pfaff-Automatic : vous pouvez coudre en sept différentes longueurs de motifs chacun des 80 motifs fondamentaux reproduits sur le disque de réglage et varier ainsi leur aspect ».

3. Diffusion, commercialisation

3.1 Historique de la marque Pfaff

La marque Pfaff est connue et reconnue dans le monde entier pour la qualité, la technicité et la précision de ses machines à coudre.

L'entreprise Pfaff est d'abord une entreprise familiale qui tire son nom de son fondateur Georg Michael Pfaff (1823-1893). Membre d'une famille d'artisans de Kaiserlautern en Allemagne, il commence sa carrière comme fabricant d'instruments de musique en cuivre avant de se tourner vers la fabrication de machines à coudre. En 1862, il réalise sa première machine à coudre, entièrement faite à la main (elle est aujourd'hui visible au Musée des sciences et de la technologie de Munich) et fonde la société Pfaff. En 1885, il ouvre son premier magasin de machines à coudre à Londres.

Une deuxième usine est ouverte à Kaiserlautern en 1902, augmentant ainsi le taux de production et permettant à la société d'avoir fabriqué 1 000 000 de machines à coudre en 1910.

Georg Michael Pfaff dirige l'entreprise de 1862 à 1893 avant de laisser sa place à son fils Georg (1853-1917). Sous sa direction, la société commença à concevoir des machines-outils pour la fabrication de sa propre production de machines à coudre.

Après seulement cinquante ans d'existence, la société exportait déjà ses machines dans soixante-quatre pays différents, y compris en Asie, Afrique et Australie.

A la mort de Georg en 1917, sa sœur Lina (1854-1929) prit la direction de la compagnie puis ce fut au tour de Karl Pfaff (1888-1952) le petit-fils du fondateur. Durant les années 1920, trois cents machines étaient produites chaque jour dont les premières machines à coudre à crochet rotatif qui sont lancées en 1922.

Durant les années 1930 Karl Pfaff entreprend de nombreux voyages en Amérique et en Inde pour accéder à de nouveaux marchés, l'Inde et le Brésil deviennent alors les plus grands importateurs de machines à coudre Pfaff.

En 1932, une machine à coudre à usage domestique voit le jour et conquiert le marché mondial, il s'agit de la Pfaff 130, équipée de la fonction zigzag.

Durant la seconde guerre mondiale la production de machines à coudre souffre considérablement, remplacée par celle de mitrailleuses et affaiblie par les destructions que subissent les usines dues aux raids aériens en 1944.

Pour pouvoir subvenir aux besoins émergents en équipements électriques pour ses usines, la société achète les usines ELTE de Landstul en 1956 et ouvre une usine à Karlsruhe-Durlach. En 1960 la société est introduite à la bourse de Francfort.

En 1968 la Pfaff 1222 voit le jour, elle est équipée du système IDT permettant un double entraînement intégré ainsi qu'un perçage d'aiguille de manière électronique. En 1983 c'est au tour d'une machine à coudre également équipée du système IDT mais entièrement électronique cette fois.

La société Pfaff se retrouve en crise dans les années 1980 et se fait racheter plusieurs fois par d'autres compagnies comme Semi-Tech en 1993, Singer en 1997, Husqvarna Viking en 1999, Bianchi Mare en 2002, Zoje en 2003 et appartient actuellement à la firme SVP Worlwide (qui détient également Singer et Husqvarna Viking). En 2011, la firme lance une machine à coudre et à broder haut de gamme, la Pfaff creative sensation, un de ces modèles les plus sophistiqués existants à ce jour.

3.2 Valeur

La valeur de cette machine est importante pour son propriétaire originel, il lui permet de confectionner des vêtements et par là même occasion de faire des économies en ayant besoin d'acheter moins de vêtements issus du commerce. Pour le propriétaire successif de cette machine, à savoir la fille du propriétaire originel, cette machine a une valeur sentimentale familiale de transmission mais également une valeur pratique, la machine étant en très bon état de conservation et fonctionnant sans problème permettant ainsi d'être toujours utilisée.

La propriété de ce type d'objet révèle en quelque sorte le statut socio-économique du propriétaire originel. Ce dernier n'ayant pas beaucoup de moyens financiers, la machine lui permettait de fabriquer des vêtements pour toute la famille, rideaux et autres affaires pour la maison même sans avoir les revenus nécessaires pour acheter ces éléments dans le commerce.

4. Fonction

4.1 Usages successifs

Cet objet a été produit en série. Il répond à un besoin précis, celui de pouvoir coudre et répond à ce besoin par la panoplie de ses attributs, disques de réglages, manettes, aiguille, moteur et autre. Les performances fonctionnelles de la machine sont affectées par le matériau employé pour sa fabrication : la fonte pesant très lourd la machine est difficile à déplacer et ne peut donc pas être transportable selon les besoins du propriétaire.

La fonction de cette machine nous révèle que son propriétaire savait coudre et avait déjà une certaine expérience en couture car cette machine possède des fonctionnalités avancées destinées à des personnes ayant déjà des connaissances précises en couture. Bien qu'elle ne soit plus utilisée autant que du temps de son premier propriétaire, la machine garde la même fonction, à savoir permettre à son utilisateur de coudre et de réaliser des ouvrages.

4.2 Historique de la machine à coudre

En 1829, le français Barthélémy Thimonnier invente un « métier à coudre » considéré comme la première machine à coudre qui est brevetée en 1830.

En 1846, l'américain Elias Howe met au point la première machine au point de navette, cette dernière sera remplacée par un disque en demi-lune par les américains Wheeler et Wilson en 1852.

En 1858, l'américain Isaac Merritt Singer crée la première machine portable à usage domestique. Leader dans le domaine des machines à coudre, sa production dépasse les 9 000 000 de machines en 1890. Néanmoins, Singer subit la concurrence de la compagnie allemande de Georg Michael Pfaff qui ouvre son usine en 1862.

La machine à coudre ne cesse d'évoluer, en 1875 la machine à coudre silencieuse de Willcox & Gibbs est mise au point, le point zigzag est inventé en 1882 par Kayser, la machine gagne en vitesse avec la machine dite rapide de la compagnie

Bernina capable de faire 1000 points à la minute en 1893. Les machines commencent à être dotées de moteur électrique, Singer met sur le marché en 1921 sa première machine à coudre portable électrique.

A partir de 1960, les machines deviennent automatiques, et à partir des années 1970 incorporent de l'électronique comme la Pfaff 1222 équipée du système IDT.

La machine à coudre revêt de l'importance d'un point de vue économique et sociale, changeant la place et le rôle de la femme au sein de la société, les femmes effectuant des ouvrages dans une usine ou dans la sphère privée. La machine à coudre a fait partie des technologies qui ont « libérées » la femme au cours des années 1950 et 1960, lui permettant par exemple de réaliser elle-même et à moindre coût des vêtements inspirés de la mode.

La machine à coudre tend à être l'apanage des femmes et c'est une caractéristique que l'on retrouve dans le manuel d'utilisation de la Pfaff-Automatic 260-261. En effet, les illustrations présentant le fonctionnement du rhéostat à pédale montrent une chaussure à talon de femme appuyant dessus et tout au long des explications les verbes sont conjugués au féminin. Le manuel évoque également l'utilisateur de la machine comme étant une « ménagère avertie ».

5. Provenance

5.1 Histoire de l'objet

La machine a été utilisée à son domicile par Marie-Thérèse LANG, mère au foyer, à partir de 1967 (environ) jusqu'à la fin des années 1980. Elle a par la suite été récupérée par sa fille Brigitte, en 2008 à l'occasion d'un déménagement et utilisée de manière occasionnelle depuis.

Cette machine à coudre Pfaff n'est pas la première machine à avoir été achetée par la propriétaire, celle-ci avait auparavant utilisé une machine Singer puis une machine Athos. C'est pour remplacer cette dernière machine que la machine Pfaff a été achetée. La propriétaire a sûrement pu bénéficier d'une démonstration de machines de la marque Pfaff à l'occasion de la Foire Exposition Internationale de Metz où elle s'est rendue plusieurs fois.

5.2 L'achat

L'achat de la machine s'est ensuite faite par l'intermédiaire d'un démarcheur qui se rendait chez les particuliers pour présenter les machines, ce qui était un acte plutôt fréquent à l'époque dans ce contexte : la propriétaire habitant dans une cité ouvrière. La propriétaire actuelle de la machine ne possède plus la facture de la machine Pfaff mais a conservé celle de la machine Athos qui a été commandée auprès d'un revendeur : les Entreprises de machines à coudre et textiles Robert JAEP¹² (aujourd'hui disparues) dont le siège se situait à Strasbourg. Nous pouvons donc supposer qu'il en a été de même pour la Pfaff.

Le paiement de la machine à coudre Pfaff s'est fait en plusieurs versements. La machine Athos a coûté 50 500 anciens francs¹³, ce qui nous donne une idée de valeur approximative pour la machine Pfaff, qui a dû néanmoins coûter plus chère en raison de sa plus grande avancée technologique.

¹² Voir annexe n°8

¹³ Voir annexe n°8

6. Interprétation et proposition de valeur patrimoniale

6.1 Intérêt de la conservation

Cette machine à coudre présente un intérêt de conservation pour plusieurs raisons. Elle est dans un très bon état de conservation générale et fonctionne sans problème, elle permet encore de réaliser différents travaux de couture. Elle est toujours accompagnée de son mode d'emploi, d'aiguilles, de son disque de réglage à double face permettant de connaître les réglages à faire pour réaliser certains motifs fondamentaux. Le fait d'avoir gardé ces différents éléments donne de la valeur à cette machine car cela permet de la faire fonctionner et de mieux comprendre son fonctionnement et ses subtilités.

6.2 Suggestion de présentation et de valorisation

Il serait intéressant de présenter cette machine dans un musée technique car elle a toute son importance au sein de l'évolution de la société Pfaff, qui a elle-même joué et joue encore un rôle de premier plan dans l'histoire de la machine à coudre de manière générale. Pour valoriser au mieux la machine il faudrait la présenter au milieu de ses accessoires et ajouter des explications sur l'histoire de la marque Pfaff et la mettre en parallèle avec d'autres machines à coudre, plus anciennes, contemporaines et postérieures de la même marque et de marques diverses afin de mieux visualiser les évolutions et différences entre les machines.

Il conviendrait également de la remettre dans son contexte de l'époque et d'évoquer ainsi le travail des couturières en usine en comparaison avec celui des femmes à leur domicile sur leurs machines à coudre.

7. Difficultés rencontrées

Les principales difficultés ont été de trouver des renseignements sur l'histoire de la machine à coudre d'un point de vue général, sur l'histoire de la marque Pfaff et de se familiariser avec le vocabulaire technique de la machine à coudre. Pour ce faire, le manuel d'utilisation de la machine nous a été d'une grande aide.

8. Références documentaires

Sitographie :

- International Sewing Machine Collectors' Society, *Pfaff Questions Answered* [en ligne]. Disponible sur http://ismacs.net/pfaff/pfaff_manufacture_dates.html [consulté le 2 novembre 2015]

-PFAFF, *Machines historiques du passé* [en ligne]. Disponible sur <http://pfaff150anniversary.com/fr/historicalmachines> [consulté le 11 janvier 2016]

- PFAFF Industrial, *The PFAFF Company a glimpse at its history* [en ligne]. Disponible sur http://old.pfaff.ityou24.de/pfaff/en/company/history/index_html.OLD [consulté le 12 janvier 2016]

Ouvrages :

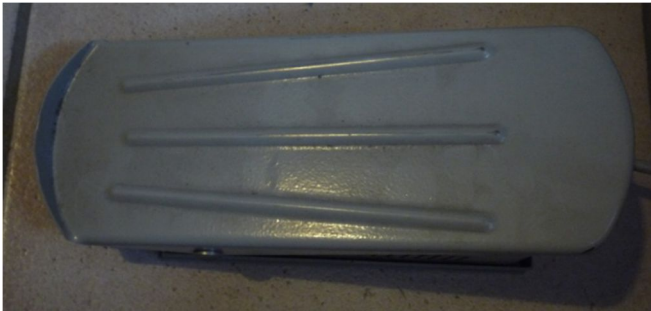
- PFAFF, *Mode d'emploi : Pfaff Automatic 260-261*, 54 p.

- LAMMING, Clive, PICARD Serge. *La mécanique au foyer : la machine à coudre*. Musée des arts et métiers (Les carnets), 8 p.

ANNEXE N°1




Machine à coudre Pfaff-Automatic
260-261

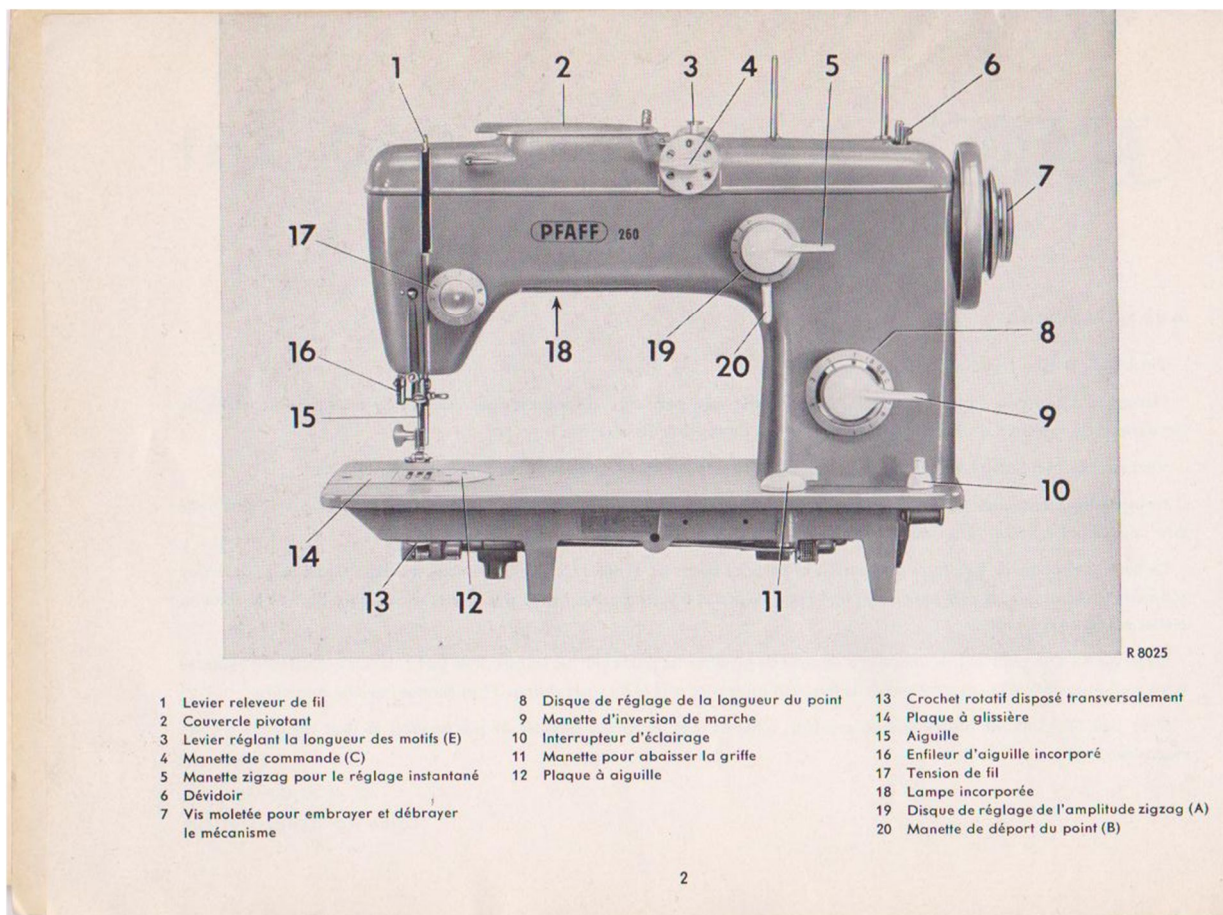


Pédale de la machine

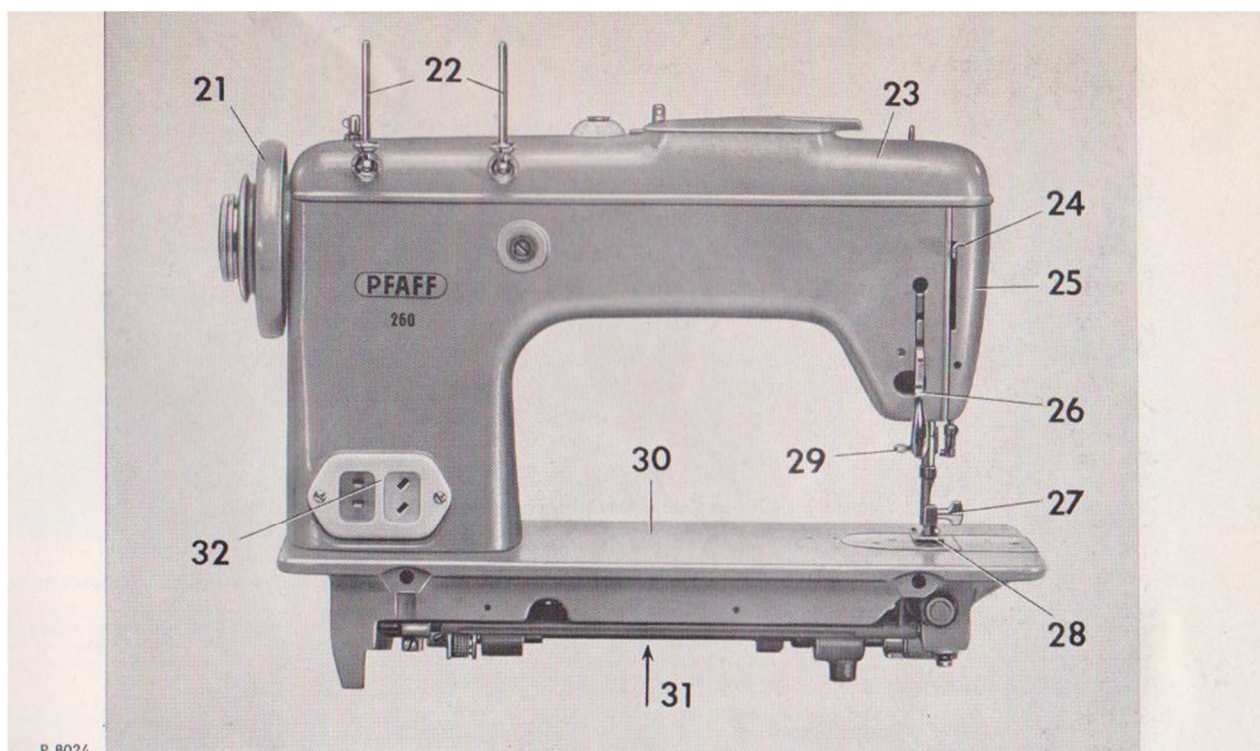
ANNEXE N°2

Fiche objet simplifiée		
Désignation (nom, titre)	Numéro d'inventaire	
Pfaff-automatic 260-261	Collection privée ; non inventorié	
Nom courant (autre que le précédent)	Auteur(s) - Fabricant(s)	
Machine à coudre	Le fabricant est la société allemande Pfaff	
Provenance, date de production	Provenance, date d'utilisation	
Conception à l'usine Karlsruhe-Durlach en Allemagne dans les années 1960	Utilisation à domicile, Saint-Avoid (57) à partir de 1967	
Description morphologique		
<p>La machine à coudre est constituée d'un bras, un couvercle de bras et un plateau de fond sur lesquels plusieurs éléments viennent s'ajouter : une manette de commande, un couvercle pivotant, une manette zigzag et un disque de réglage de l'amplitude zigzag, un dévidoir, une vis moletée, un disque de réglage, une manette d'inversion de marche, un interrupteur d'éclairage et une lampe, une plaque à aiguille avec un enfileur d'aiguille, un levier de commande de l'enfileur d'aiguille et une aiguille, un crochet rotatif, une plaque à glissière, un disque de réglage de tension de fil, une manette de départ du point, un volant à main, deux broches à bobines rabattables, un levier de pied presseur et un pied presseur, une prise de courant moteur. Un cordon d'alimentation, un moteur électrique et un rhéostat à pédale viennent compléter le tout.</p>		
Matière et technique		
Le corps de la machine est en fonte, les manettes et disques de réglages sont en plastiques et en acier. La pédale est en acier.		
Dimensions (L x l x H en cm)	Décor	
Machine à coudre : 42 x 18 x 25 Pédale : 20,5 x 8 x 9 Cordon d'alimentation : 190	Absence de décor	
Inscriptions (signature, marques...)		
Le logo de la marque Pfaff est plusieurs fois inscrit sur la machine. Autres inscriptions : «Typ 260» ; «Lampe 15W» ; «Mach.Nr : 08568236» ; «System 130»		
Histoire de l'objet		
La machine à coudre a été achetée pour un usage personnel, pour remplacer une machine à coudre Singer. Elle a été utilisée par l'acheteur pour réaliser des vêtements et des travaux de couture. Après plusieurs années sans être utilisée, la machine a été récupérée par sa fille lors d'un déménagement (2008) et utilisée de manière occasionnelle depuis.		
Acquisition, méthode (achat, don...)	Acquisition, personne (vendeur, donateur...)	
Achat auprès d'un revendeur	Acheté par Marie-Thérèse Lang en 1967	
Localisation	Photo - Dessin	
Domicile de Brigitte Lang, Strasbourg (67)		
Etat de conservation (date)		
Très bon état de conservation général, l'ensemble du matériel est en état de fonctionnement (02/11/2015)		
Bibliographie - Notes		
La machine à coudre est intégrée dans un meuble. Elle a été accompagnée lors de son achat d'un mode d'emploi, d'un disque de réglage à double face précisant les motifs fondamentaux réalisables avec cette machine, quelques aiguilles et divers accessoires. Ces différents éléments sont toujours conservés avec la machine à ce jour.		
	N° photo : 01	
Rédacteur de la fiche - date SCHWEITZER Juliette - 02/11/2015		<i>Mecadoc 2015</i>

ANNEXE N°3



ANNEXE N°4



R 8024

- | | | |
|--|-------------------------------------|--|
| 21 Volant à main | 25 Plaque frontale | 29 Vis pince-aiguille |
| 22 Broches à bobines rabattables | 26 Levier du pied presseur | 30 Plateau de fond |
| 23 Couvercle de bras | 27 Vis de fixation du pied presseur | 31 Emplacement pour le moteur incorporable |
| 24 Levier de commande de l'enfileur d'aiguille | 28 Pied presseur | 32 Prises de courant moteur et lampe |

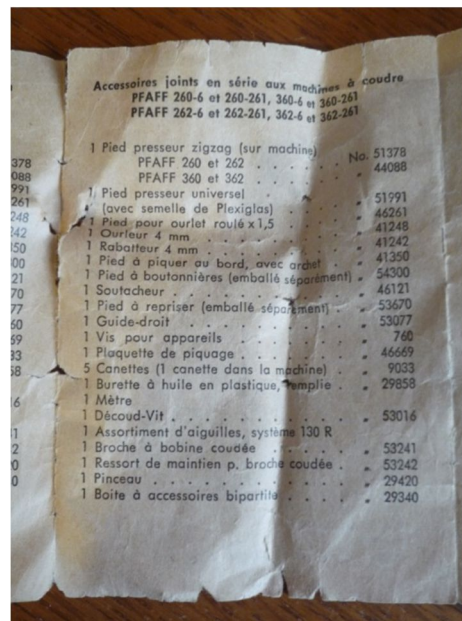
ANNEXE N°5



Disque de réglage



Aiguilles



Feuillet d'accessoires



Burette d'huile

ANNEXE N°6



Machine à coudre Singer 31k15



ANNEXE N°7



Meuble fermé contenant la machine

Vue de dessus lorsque la machine est rangée dans son meuble



ANNEXE N°8

ETS ROBERT JAEP
MACHINES A COUDRE ET TEXTILES

C. C. Postal Strasbourg N° 128.32 Répertoire des Producteurs du Bas-Rhin 25.55
Soc. Générale Alsacienne de Banque 2, Quai Finkmatt Registre de Commerce Strasbourg A 7645
Strasbourg **STRASBOURG** (Bas-Rhin) TÉLÉPH. 515.95

Facture N° 001291

Monsieur Paul Saug
13 rue Descartes Cité Faulquemont
Strasbourg, le 5-11-57

1	machine à coudre Athos B.S. N° 220.112 sur meuble 44				
		Fr. 50.500.-			
	Garantie cinq ans				

Lieu de juridiction: STRASBOURG.

Nos traites ou l'acceptation de règlement n'opèrent ni novation ni dérogation au lieu de paiement. En cas de contestation, le Tribunal de Commerce de Strasbourg est seul compétent. En cas de non-paiement, nous nous réservons le droit de résilier cette vente par simple lettre recommandée. Les réclamations pour être prises en considération, doivent être faites dans un délai de 8 jours après réception de la marchandise.

Exemple de facture d'une machine à coudre (Athos)

ROBERT JAEP
MACHINES A COUDRE ET TEXTILES
STRASBOURG

BON DE GARANTIE

La garantie portée sur nos factures s'entend pour le bon fonctionnement de la machine, le remplacement des pièces présentant un défaut de fabrication ou de matière et à leur montage gratuit dans nos ateliers. Toute demande de déplacement pour effectuer ces réparations à domicile est à la charge du client.

Cette garantie ne couvre rigoureusement que les points énumérés ci-dessus et en exclue tous les autres, quel que soit leur nature. Nous déclinons bien entendu toute responsabilité pour le cas où on aurait fait appel à une personne étrangère à notre Maison pour effectuer ces travaux.

Lieu de juridiction STRASBOURG.

GARANTIE-SCHEIN

Die auf unsern Rechnungen vermerkte GARANTIE versteht sich für das gute Funktionieren der Maschine, den Ersatz der Teile, welche einen Fabrikations- oder Materialfehler aufweisen, sowie deren kostenlose Montage in unsern Ateliers.

Sollte die Instandsetzung an Ort und Stelle gewünscht werden, so gehen die dadurch entstehenden Unkosten zu Lasten des Kunden.

Diese Garantie beschränkt sich ausdrücklich auf vorstehend angeführte Punkte und schliesst alle anderen aus, welcher Art sie auch seien.

Wir lehnen ausdrücklich jede Verantwortung ab, falls eine unserm Betrieb fernstehende Person mit der Ausführung dieser Arbeit beauftragt worden wäre.

Gerichtsstand STRASBOURG.

Exemple d'un bon de garantie d'une machine à coudre (Athos)

Modèle d'analyse de R. Elliot

Procédure d'analyse	1 - Matériaux	2 - Fabrication	3 - Fonction	4 - Provenance	5 - Valeur
<p>Etape 1 Données observables (examen de l'objet singulier)</p> <p>Machine à coudre Pfaff-Automatic 260-261</p>	<p>Le corps de la machine est en fonte, les manettes sont en plastique, les disques de réglage, la plaque à aiguille et la pédale sont en acier. Le meuble de rangement est en bois.</p>	<p>La machine ne présente pas de décor ni d'ornement. Objet sériel. Marque inscrite dessus. La machine est assemblée à partir de moulages.</p>	<p>La fonction de la machine est de coudre.</p>	<p>La machine a été produite à l'usine Pfaff de Karlsruhe-Durlach en Allemagne dans les années 1960.</p>	<p>Transmission familiale et valeur pratique d'utilisation</p>
<p>Etape 2 Données comparatives (comparaison avec des objets similaires)</p> <p>Machine à coudre Singer 31K15</p>	<p>Le corps de la machine est en fonte, la table est en bois et ferraille, la roue et la pédale sont en ferraille.</p>	<p>La machine ne présente pas de décor mais l'apparence est stylisée. Objet sériel. Marque inscrite dessus.</p>	<p>La fonction de la machine est de coudre.</p>		<p>Transmission familiale et valeur pratique d'utilisation</p>
<p>Etape 3 Données complémentaires (présentation d'autres sources d'information)</p>				<p>Manuel d'utilisation de la machine</p>	<p>Témoignage des propriétaires</p>
<p>Etape 4</p>	<p>Synthèse, conclusions</p>				
	<p>Les deux machines sont produites en série, faites de fonte, ne présentent ni décor ni ornement, leurs marques respectives sont apposées dessus, elles ont pour fonction de coudre et représentent une valeur de transmission familiale accompagnée d'une valeur pratique, elles sont toujours en état d'utilisation. La machine Pfaff est intégrée dans un meuble de rangement tandis que le meuble de la machine Singer fait partie intégrante de la machine.</p>				

Notice descriptive

Auteur : SCHWEITZER Juliette

Titre : La machine à coudre Pfaff-Automatic 260-261

Date : 15/01/2016

Langue : Français

UFR : Faculté des Sciences Economiques, Sociales et Juridiques

Département : Histoire

Diplôme : MASTER MECADOC Muséologie

Résumé : Ce dossier présente l'étude d'une machine à coudre Pfaff-Automatic 260-261 à usage domestique, datant des années 1960 et produite à Karlsruhe-Durlach en Allemagne. L'objet est décrit, analysé et replacé dans son contexte d'utilisation d'origine et dans celui de sa fabrication à travers un récapitulatif de l'historique de la marque Pfaff.

Descripteurs libres : Machine à coudre ; Pfaff.

CONTRAT A FIN DE DIFFUSION D'UN MEMOIRE

Conclu entre :

L'auteur du dossier ; ci-après « l'auteur » :

Nom : SCHWEITZER

Prénom : Juliette

Adresse : 3 rue des acacias 67115 PLOBSHEIM

Intitulé du dossier - objet : La machine à coudre Pfaff-Automatic 260-261

Et l'Université de Haute Alsace

ci-après : « l'Université »

Représentée par : **Benoît BRUANT**

Préambule

Soucieuse de donner davantage de reconnaissance aux mémoires réalisés au sein de ses facultés, l'Université entend favoriser leur diffusion sur support papier et sur support électronique, dans le respect des droits de propriété intellectuelle de leurs auteurs.

Les autorisations accordées à l'Université, sur la base du présent contrat, ne sont pas exclusives et l'auteur conserve toute liberté de publier ou de diffuser son travail sous quelque forme autre que ce soit et sous sa propre responsabilité.

Dans cette optique, les parties ont convenu de ce qui suit :

ARTICLE 1 : L'auteur autorise l'Université à effectuer les diffusions suivantes de son dossier dans le respect de ses droits de propriété intellectuelle :

	OUI		NON
	Immédiatement	À compter du ¹⁴ :	
Diffusion par intranet universitaire	X		
Diffusion par internet avec restrictions d'accès			
Diffusion par internet sans restrictions d'accès	X		

ARTICLE 2 : La présente autorisation de diffusion n'a pas de caractère exclusif. L'auteur conserve par conséquent toutes les possibilités de cession de ses droits et de diffusion concomitante de son dossier.

ARTICLE 3 : Le support diffusé devra porter le nom de l'auteur et mentionner que ses droits de propriété intellectuelle sont réservés.

¹⁴ L'attention de l'auteur est attirée sur le fait qu'il reste tenu des engagements de confidentialité qui ont été pris le cas échéant dans le cadre de son travail.

ARTICLE 4 : Afin de permettre les opérations de mise en ligne, le cas échéant, l'auteur autorise la reproduction et la représentation, l'adaptation et la modification de son dossier pour le monde entier.

a) Le droit de reproduction comporte le droit de reproduire le dossier en nombre illimité, sur tout support connu ou inconnu à ce jour, quel que soit le mode d'enregistrement (analogique, numérique ou mécanique) et le type de support (CD-ROM, DVD-ROM, disque dur, disquette, bande, disque ou carte magnétique, mémoire vive ou morte, microfilm, microfiche, papier).

b) Le droit de représentation comporte le droit de diffuser et de communiquer le dossier au public par l'usage du satellite, du câble, par voie hertzienne ou par réseau numérique ou analogique.

c) Les droits d'adaptation et de modification comportent, le cas échéant, la faculté de modifier la forme et le format du dossier en fonction des contraintes techniques imposées par l'archivage, le stockage, la sécurité, et la diffusion électronique de la thèse.

ARTICLE 5 : La présente autorisation est consentie pour toute la durée légale de protection de la propriété littéraire et artistique offerte par la loi française à l'auteur, ses ayants-droits ou représentants, y compris les prolongations qui pourraient être apportées à cette durée.

ARTICLE 6 : L'auteur certifie que la version électronique de son dossier remise à l'université en vue des diffusions autorisées est conforme à la version officielle de son travail, approuvée par l'enseignant responsable du cours.

ARTICLE 7 : L'auteur autorise l'Université à signaler librement l'existence de son dossier, y compris au moyen de mots-clés et d'un court résumé, sur tout document de toute forme technique et selon toute diffusion.

ARTICLE 8 : L'auteur garantit à l'Université qu'il détient tous les droits nécessaires à la diffusion de son dossier. En particulier, il certifie avoir obtenu toutes les autorisations écrites nécessaires des titulaires des droits sur les œuvres reproduites, partiellement ou intégralement (textes, illustrations, extraits multimédia, etc...), et s'engage à retirer tout document et toute information pour lesquels il ne les aurait pas obtenues.

ARTICLE 9 : L'auteur est responsable du contenu de son oeuvre, il s'engage à ce titre à décharger l'Université de toute action en responsabilité encourue de ce chef.

Par ailleurs, l'Université se réserve le droit de suspendre la consultation ou d'effacer l'oeuvre de ses serveurs après avoir pris connaissance du caractère manifestement illicite du contenu en cause.

ARTICLE 10 : La signature du présent contrat n'oblige en aucun cas l'Université à diffuser effectivement du dossier. La diffusion demeure en tout état de cause soumise à l'autorisation du jury et de l'Université.

ARTICLE 11 : L'auteur est conscient du fait qu'en l'état des techniques, l'Université ne dispose pas des moyens suffisants pour interdire toute consultation ou copie non autorisée du dossier. Elle ne peut être tenue pour responsable du fait des agissements illégaux de tiers. L'auteur conserve cependant tous ses droits d'ester en justice afin de protéger son droit de propriété sur l'oeuvre.

ARTICLE 12 : L'auteur peut résilier l'autorisation de diffusion à tout moment en avisant l'Université par lettre recommandée avec accusé de réception. Dans ce cas, l'Université retire le dossier dans un délai raisonnable.

ARTICLE 13 : L'auteur autorise la diffusion de son dossier à titre gracieux.

ARTICLE 14 : Les autorisations données à l'Université valent tant pour elle que pour tout établissement à caractère universitaire qui lui serait substitué ou avec lequel elle entretiendrait des relations régulières et suivies.

ARTICLE 15 : En cas de changement de législation concernant la diffusion des travaux à caractère universitaire, les parties conviennent dès à présent de maintenir les clauses du présent contrat compatibles avec la nouvelle législation.

Fait en double exemplaire à Mulhouse

Le 15 janvier 2016

Pour l'Université de Haute Alsace

Pour l'auteur

SCHWEITZER JULIETTE